

Image not found or type unknown



Contrat producteur/fabricant

Par **GregeTju**, le **11/11/2009** à **12:29**

Bonjour,rrnJe vais devoir poser ma question sans donner trop de details.rnJe produisai de la matière premiere pour un fabriquant , nous étions liés pour un contra de 10 ans. Mais l'objet de la fabrication a été interdit à la production à l'utilisation et à la vente par la loi. Quand advient t-l du contrat ? Merci pour vos réponses